

# TARIFS 2026 - 2027

## BTSA Aménagements Paysagers

Le conseil d'Administration de l'Association de gestion du Lycée a établi un tarif forfaitaire mutualisé qui se décline de la façon suivante.

**Les forfaits, comprenant la pension, la demi-pension, l'externat ont été établis en fonction du nombre de jours moyen de présence des élèves sur la base de 4 jours/semaine** (Lundi, Mardi, Mercredi et Jeudi), **en tenant compte des stages et des voyages puis répartis mensuellement (sur 10 mois) pour faciliter le paiement. C'est pourquoi vous serez amenés à payer certains mois bien que votre enfant soit en stage.**

Ils comprennent les frais de fonctionnement, de restauration, de logement, de surveillance ...

	Forfait annuel	Forfait mensuel (sur 10 mois : Septembre à Juin)
<b>Internat</b>	3 240.00 €	324.00 €
<b>½ Pension</b>	2 040.00 €	204.00 €
<b>Externat</b>	1 240.00 €	124.00 €

Le paiement de la facture peut être étalé sur 10 mois.

**Autres frais :** transports hebdomadaires, voyages facultatifs, dégradations causées par les élèves, etc ...